

# CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

<p><b>PRIX DE L'ABONNEMENT :</b>                  SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr.                  Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr.                  ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.</p>	<p><b>RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY</b>                  ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE                  Tous les envois doivent être affranchis</p>	<p><b>PRIX DES ANNONCES :</b>                  (la ligne ou son espace)                  Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.                  RECLAMES 50 ct.</p>
---	--	---

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

## Les comptes des Chemins de fer fédéraux

Au cours de la session qu'il a tenue jeudi et vendredi, le Conseil d'administration des C. F. F. a approuvé les comptes de l'exercice 1908 écoulé et adopté le rapport de gestion. On sait que le compte de pertes et profits solde par un déficit de fr. 5,300,000 en chiffre rond, y compris le crédit de fr. 2,500,000 voté pour les allocations de renchérissement de la vie.

La direction générale des C. F. F. émet, au sujet de la situation révélée par les comptes, les considérations suivantes :

Le résultat de l'exercice est très défavorable, car non seulement la diminution de recettes que nous avions prévue s'est effectivement produite, mais en outre les dépenses ont quand même augmenté de nouveau dans une forte proportion. Il s'ensuit que l'excédent des recettes d'exploitation sur les dépenses, qui était de 46,484,603 fr. pour l'année 1907, est tombé à 41,170,368 fr., et que le compte des profits et pertes accuse, non compris les allocations pour cause de renchérissement de la vie, au lieu de l'excédent actif de 2,854,207 francs de l'exercice de 1907, un solde passif de 2,854,074 fr., alors que le budget de 1908 ne prévoyait qu'un déficit de 73,790 fr. Ce fâcheux résultat est dû non seulement à la diminution du trafic, mais aussi à l'accroissement des dépenses, en particulier de celles affectées au personnel; il provient en outre notamment de l'augmentation des dépenses pour entretien et renouvellement du matériel roulant, du renchérissement des charbons et de l'accroissement de la charge d'intérêts, causé par les emprunts effectués pour des travaux neufs et de parachèvement. Il est vrai que le même phénomène s'est produit dans les Etats voisins; ce fait peut servir d'explication, mais ne suffit cependant pas à calmer les inquiétudes que fait naître la situation. C'est pour cela que nous avons déjà commencé, pendant l'exercice, à recourir aux mesures propres à réduire le chiffre des dépenses, et nous pouvons constater que pendant les deux premiers mois de 1909 ces dernières ont déjà diminué de 913,478 fr. comparativement à la période correspondante de 1908. Il paraît pos-

sible d'améliorer, en s'y appliquant sérieusement, la situation financière sans avoir recours à des mesures exceptionnelles, par exemple à un relèvement notable des tarifs; mais pour cela il faudra observer une juste mesure en effectuant la révision de la loi sur les traitements; il faudra aussi, en élaborant les horaires, supprimer les trains qui ne sont pas nécessaires et ajourner les travaux d'extension qui peuvent l'être jusqu'à l'époque où un nouvel essor du trafic, qui se produira tôt ou tard, permettra de nouveau de plus fortes dépenses.

Le Conseil d'administration des C. F. F. partage la manière de voir de la direction générale et, non content de transmettre purement et simplement, comme c'était le cas jusqu'ici, au Conseil fédéral le rapport de la direction, il se livre lui-même à un exposé de la situation financière. Le Conseil d'administration insiste sur la nécessité d'un contrôle toujours plus rigoureux des dépenses et note particulièrement que le coefficient d'exploitation, qui était de 65,53 % en 1903, s'est élevé à 72,82 % en 1908; l'augmentation de 3,6 % de 1907 à 1908 est inquiétante.

On est allé trop vite en besogne, tel est un des thèmes du Conseil d'administration des C. F. F. Il semblait, dit le rapport, qu'avec le passage du réseau à la Confédération, tous les vœux et demandes auxquels les compagnies privées opposaient une résistance acharnée dussent subitement se réaliser; les demandes de facilités du trafic de toute nature et d'augmentation des trains n'ont alors plus connu de limites.

De même, on a réclamé, dans toutes les parties du pays, la pose de la deuxième voie, la suppression des passages à niveau, la transformation et l'agrandissement des gares, etc. Partout on représentait les travaux à effectuer comme urgents, sans que personne semblât se soucier de la note à payer.

Le développement du trafic survenu depuis le rachat et l'augmentation des recettes qui en a été la conséquence ont fait supposer partout que les ressources des C. F. F. étaient inépuisables et l'administration, sous l'influence de l'opinion publique et sur les instances aussi des autorités cantonales et fédérales, n'a peut-être pas toujours su résister comme

il l'aurait fallu aux demandes qui lui étaient adressées.

Le Conseil d'administration constate avec satisfaction que son appel à la prudence et à la modération n'est pas resté sans réponse. Les commissions du Conseil national et du Conseil des Etats l'ont entendu et il a trouvé un écho retentissant au cours de la discussion approfondie aux Chambres. Les mesures d'économie de la direction générale et celles, plus étendues encore, du Conseil d'administration, n'ont rencontré aucune résistance sérieuse. Elles sont en pleine voie d'exécution et leur effet se manifeste très distinctement dans la diminution des dépenses depuis novembre 1908 à fin mars 1909. Cette réduction ne peut, du reste, s'opérer que successivement, aussi bien en ce qui concerne le personnel que la diminution du nombre des trains.

Sans doute, continue le rapport, les mesures prises ramèneront un meilleur équilibre entre les recettes et les dépenses; mais nous ne devons pas nous dissimuler que l'augmentation des traitements au 1<sup>er</sup> avril 1909, prévue par la loi, et les travaux de construction engagés pèseront cette année encore lourdement sur le budget des C. F. F. D'autre part, la révision des traitements, même si elle reste dans des limites prudentes, nous causera une augmentation considérable de dépenses. Dans ces conditions, même si le trafic doit reprendre, il faut maintenir les mesures d'économie déjà prises et les poursuivre.

Le rapport s'occupe ensuite de la réduction du nombre des trains. Contrairement à une opinion très répandue, le Conseil d'administration affirme que toute la sollicitude nécessaire continuera d'être vouée au développement du trafic international et que les réductions projetées ne porteront que sur quelques doubles trains inutiles ou sur les trains du soir introduits dans ces dernières années et très peu fréquentés.

Quant au personnel, le rapport constate que, de l'avis général, les effectifs sont trop considérables et qu'ils doivent être réduits,

pour autant que le permettent les lois en vigueur. Le Conseil d'administration voue toute son attention à cette question; il a demandé à la direction générale de présenter chaque mois à la Commission permanente un rapport à ce sujet.

En attendant, en 1908, le nombre des employés à poste fixe a augmenté de 850, tandis que celui des journaliers a diminué de 1840. La diminution pour 1908 n'est donc que de 990. Cette augmentation des employés à poste fixe s'explique par le fait que l'article 10 de la loi sur les traitements prescrit que les ouvriers occupés à titre permanent doivent successivement devenir employés. Ceci a surtout pour conséquence de charger le compte de la caisse de secours et pensions.

Le Conseil d'administration examine encore la réduction des dépenses pour le matériel roulant, pour lequel il a fallu consentir de gros sacrifices après le rachat. Le moment semble venu de ralentir le mouvement. Des négociations à ce sujet doivent avoir lieu entre les C. F. F. et le département fédéral des chemins de fer.

Enfin, pour les travaux de construction, la plus grande prudence s'impose. Le Conseil d'administration se montre très énergique; il déclare qu'il mettra la direction générale en mesure de résister aux instances de ceux qui ne veulent pas se plier aux nécessités de la situation financière.

Le Conseil d'administration se prononce contre le relèvement des tarifs pour les marchandises; en revanche, il incline vers le relèvement du prix des abonnements généraux et de la taxe des billets de retour. Il laisse entendre également qu'il y aurait quelque chose à faire du côté des permis de circulation. Il répète qu'il faut maintenir l'amortissement prévu par la loi; mais il constate, à cette occasion, que le déficit aurait pu être évité si l'on avait repris dans les livres les 7 millions environ versés en trop, de 1903 à 1905, au fonds d'amortissement; il préfère toutefois renoncer à cette mesure, qui n'amè-

## FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

21

### Le Baiser au Clair de Lune

PAR GUY CHANTEPLEURE

Pierre riait aussi, l'air enchanté.

— Non, Mimi, c'est le succès d'un délicat objet demeuré, unique et précieux, qu'on admire de très loin et qu'on sait inaccessible, au contraire de tant d'agréables bagatelles, répétées par centaines d'exemplaires et auxquelles il semble si facile de prétendre... Pourtant, il est vrai, Mimi, que vous pouvez être très ennuyeuse... Et puis, il est trop visible pour ces gens là que vous ne vous souciez, en somme, aucunement de leur plaisir... Votre dédain souriant, Mimi, à la longue, c'est vexant pour eux!

— Mon apparent dédain n'est qu'une attitude involontaire et mon sourire est plein d'humilité, je vous assure... Il est certain que d'être, comme quelques jeunes filles, fêtée partout et continuellement

entourée me donnerait plus d'embarras que de plaisir... Quand je cause avec Tante Jacqueline, avec Oncle Jacques, avec vous, mille choses me viennent aux lèvres; mais, en vérité, que dirais-je à „ces gens-là“ comme vous les appelez? Je ne les connais pas... et ce qu'ils disent eux-mêmes m'intéresse si peu! Je serai toujours, toujours une sauvage, mon ami!

Pierre répondait :

— Soyez toujours, toujours vous-même, petite Mimi... soyez-le du moins pour ceux qui vous aiment... les autres, qu'est-ce que ça fait!

A deux reprises, des amies de madame Chavanne s'étaient piquées de marier Marie-Blanche. Mais Tante Blanche n'avait pas jugé que les partis proposés fussent dignes de sa nièce, et Marie-Blanche consultée avait répondu :

— Ni ce jeune homme, ni aucun autre... Laissez-moi jouir de ma vie de jeune fille... Si je me marie, ce sera plus tard, beaucoup plus tard...

Lorsqu'elle en venait à admettre cette possibilité de se marier un jour, elle se disait qu'elle ferait un „mariage sérieux“, qu'elle épouserait un homme très bon, un peu grave, qui ne lui demanderait pas d'amour...

Mais cet homme très bon n'était encore qu'une inoffensive entité, une personnalité vague, presque amorphe, perdue dans la brume des temps à venir... Présent, tangible, elle l'eût repoussé de toute la volonté de son être.

La vision réelle qu'elle avait eue de l'amour et l'impression physique qu'elle en avait gardée, lui rendaient plus particulièrement, plus matériellement odieuse l'idée d'un mariage de convention. Et le re-

cul de la chair ne faisait que précéder chez elle toutes les objections sentimentales. Le mariage tel qu'on le concevait, tel qu'elle le voyait autour d'elle, le mariage d'intérêt pécuniaire ou de convenance sociale, préparé, traité par les amis et les familles et consenti par les deux contractants après la formalité plus ou moins accessoire et toujours artificielle des entrevues, mettait en révolte sa raison et les aspirations de son âme comme son instinct. Naïve et logique, sa jeunesse intrépidement cessait de s'étonner, sinon de s'indigner, qu'il y eût de par le monde des époux indifférents ou même hostiles l'un à l'autre, qu'il y eût des époux infidèles, coupables.

Ces hommes et ces femmes qui s'unissaient sans se connaître et sans s'aimer, par une loi fatale, allaient ailleurs. Et, sans doute, Marie-Blanche les blâmait-elle moins, au fond de sa conscience féminine, d'avoir péché contre le mariage en aimant ainsi, que d'avoir péché contre l'amour en se mariant comme ils s'étaient mariés... En tout cas, faisait-elle remonter la faute au mariage sans amour.

Au contact du monde, — si sincèrement que l'on s'efforçât de respecter sa candeur — elle s'avisait parfois que la vie et les hommes ne gagnaient pas toujours à être mieux connus.

Dans un langage qui essayait d'être obscur, on racontait et commentait devant elle bien des choses qu'elle comprenait à sa manière. Et quelques-unes de ses belles illusions y fanaient leurs ailes.

Une particularité la troublait dans le milieu où elle vivait, si précieusement gardée du mal, c'était l'indulgente légèreté avec laquelle on amnistiait les jeunes gens dont on disait en souriant qu'ils faisaient

„des bêtises“, ou qu'ils faisaient „la fête“, ou simplement qu'ils „s'amusaient“...

Sa nouvelle expérience lui laissait pressentir qu'il n'y avait ni „amusement“ ni „fête“, ni „bêtises“, sans femmes... des femmes très jolies avec de brillants cheveux qui devaient à quelque procédé chimique leur blondeur d'or ou de cuivre, des teints éclatants auxquels les fards n'étaient pas étrangers, et de merveilleuses toilettes que signalaient les premiers couturiers de Paris.

Ces femmes — quelquefois des actrices, plus souvent des „demi-mondaines“ — voulaient de l'argent, beaucoup d'argent... Et l'argent fondait entre leurs mains perfides comme un peu de neige. Magnifiques et redoutables, elles évoluaient à travers une existence étrange de plaisir et de fièvre sur laquelle Marie-Blanche ne possédait, à la vérité, que des notions assez rudimentaires et où le jeu, les courses, les théâtres, les soupers et le champagne lui paraissaient devoir tenir une place considérable... Cependant, ces splendides créatures n'inspiraient à leurs amants qu'un attrait plus ou moins vif et presque toujours passager, qui ne méritait point le nom d'amour et dont il était convenu que, plus tard, les fiancées et les épousées n'avaient pas lieu de se montrer jalouses.

Ces choses n'excitaient chez Marie-Blanche aucune curiosité. Elle les jugeait tristes et vilaines. Son esprit généreux se gardait de toute généralisation décevante. Et toujours, au-dessus de ce monde inconnu qui lui révélait ses tares, planait le couple élu de ses rêves, Pierre, Mimi... En lui, resplendissait l'amour, le vrai, le seul, l'amour pur d'être ardent comme le

nerait qu'une amélioration passagère de la situation proposée.

Et il conclut en recommandant au Conseil fédéral et à l'Assemblée fédérale l'approbation des comptes de 1903, dont le déficit sera porté à compte nouveau.

## CANTON DU VALAIS

### Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat adopte un règlement concernant la circulation des automobiles et véhicules à moteur sur la route du Simplon.

— Il adopte un projet de décret concernant la correction du Baitschiederbach et approuve le message qui l'accompagne.

— Sont approuvés les plans de l'usine électrique de la Dala, présentés par la Société du chemin de fer électrique de Loèche-les-Bains.

— Il est accordé à la Société immobilière Sierre-Chippis un droit d'enseigne pour son établissement sous Géronde sous le nom de „Hôtel du Pont“.

— M. le Dr Liebi, de Thoune, à Orsières, est autorisé, au vu de son diplôme fédéral, à pratiquer l'art médical dans le canton.

### 27<sup>me</sup> Festival

#### des Fanfares villageoises du Centre à Ardon

C'est dimanche prochain 9 mai, à Ardon, qu'aura lieu le traditionnel festival des fanfares villageoises du Centre.

Pour peu que le soleil veuille sourire un brin, nul doute que cette fête musicale si populaire n'obtienne un brillant succès et n'attire un nombreux public. Il est superflu de dire que la charmante localité d'Ardon s'apprete à recevoir ses hôtes d'un jour avec la plus grande cordialité.

Nous donnons ci-dessous le programme de cette festivité :

- 8 1/2 h. Réception place de la gare. Réunion des délégués.
- 9 h. Répétition des morceaux d'ensemble.
- 9 1/2 h. Départ pour le village.
- 10 h. Réception et exécution des morceaux d'ensemble.
- 11 h. Office divin.
- 11 1/2 h. Cortège des Sociétés.
- 12 h. Banquet.

#### Concert de l'„Helvétia“ d'Ardon pendant le banquet

- 1. *Salut à Copenhague*, pas redoublé, Wittmann.
- 2. *La Parure*, ouverture, Weikmann.
- 3. *Les Francailles*, valse, A. Vivier.
- 4. *Brignola*, fantaisie, Buscoli.
- 5. *La Lyre orphéonique*, J. Hemmerlé.
- 6. *Paris-Bruzelles*, pas redoublé, Turine.

#### Concert

##### Ire Partie

- 1. Saxon. *Fières Pyrénées*, fantaisie, E. Pontet.
- 2. Charrat. *La Vénus de l'Ouest*, fantaisie, Violetta.
- 3. Riddes. *La Fête villageoise*, fantaisie, Ch. Lebet.
- 4. Vétroz. *Echos des Monts*, potpourri, Ch. Lebet.
- 5. Saillon. *Sardanapale*, fantaisie, E. Launay.
- 6. Chamoson. *La Muse des Victoires*, fantaisie, Pautrat.
- 7. Fully. *Philinte*, fantaisie, Mourgue.
- 8. Leytron. *Le Chevalier et la Princesse*, fantaisie, Mourgue.
- 9. Nendaz. *Bataille de fleurs*, fantaisie, Ch. Lebet.

feu, noble d'être infini comme le ciel, divin d'être immortel comme l'âme...

Dans la contemplation passionnée de cet amour qu'elle avait ainsi sublimisé et par lequel elle souffrait, la petite idéaliste, éprise d'absolu, qu'était Marie-Blanche, se réfugiait comme en une foi inébranlable, tout ensemble douloureuse et consolante, une foi dont elle avait besoin.

Parfois, s'exaltant vers les régions sereines où la jalousie s'éteint, elle se croyait heureuse à l'idée que, ne l'aimant point, Pierre, son bien-aimé, son féal, eût donné à une autre femme l'amour merveilleux qu'elle-même elle eût voulu lui inspirer... Elle se reprochait de tant redouter le mariage de Pierre et le moment où elle verrait s'altérer, peut-être finir, l'intimité si douce... elle se reprochait d'avoir souhaité l'ajournement de leur bonheur à eux... Puis, elle chassait la pensée gênante... Que leur importait l'attente?... Ils auraient toute la vie... toute la vie !

Ils auraient toute la vie... Elle n'avait que l'attente... Et en attendant, elle voulait être heureuse encore, heureuse de la présence de Pierre, de ses attentions, de sa sollicitude, de sa tendre affection qui ressemblait à l'amour, comme elle avait été heureuse à Traumlund, dans les ténèbres de la nuit et le fracas de l'orage, de reposer dans ses bras et de prêter confusément au cœur d'ami qu'elle sentait vivre tout près d'elle les battements éperdus qui faisaient palpiter le sien.

Elle s'appliquait à isoler toute heure douce du moment qui l'avait précédée, de celui qui la suivrait, comme pour mieux en savourer le charme propre, comme pour la vivre plus fortement et plus complè-

10. Isrables. *Dame de cœur*, ouverture, Duval.

11. Conthey. *A travers champs*, fantaisie, J. Lebet.

12. Ardon. *La Médaille d'Or*, fantaisie, E. Migette.

#### II<sup>me</sup> Partie

Exécution des morceaux d'ensemble.

#### III<sup>me</sup> Partie

Productions libres par les Sociétés.

#### L'audition du barde Botrel

— Eh bien! docteur, que dites-vous de Botrel, demandait l'ami qui m'accompagnait, rencontrant un docteur de ses amis (ou connaissances).

Et ce dernier de répondre : „Des chansonnettes, ce qu'on pouvait en attendre, des applaudissements faciles, grâce à la réclame des journaux“. Mon ami en fut, je crois, un peu déçouffé; il pouvait, en effet, s'attendre à mieux.

Botrel a trouvé une salle bondée et c'est justice. Les jugements portés sur sa valeur sont mérités et s'il eut des Bretonnes pour auditrices, elles ont dû se sentir profondément émues!

Pour qui a le sentiment et le culte des belles pensées — question de conviction et de croyances à part — il doit à Botrel de bien vives et de bien intimes sensations. Botrel va droit au cœur. Sa voix chaude vous enveloppe et vous séduit. Cette expression grave, particulière au Breton, vous prend et ne vous quitte plus, même dans ses productions légères. Il vit ce qu'il chante et il chante ce qu'il a vécu, ce qu'il a senti, ce qu'il aime. „Pour l'idéal“, dit-il. Il y en a beaucoup en ses productions et, quant à moi, j'étais, en l'écoutant, bien loin de Sion, bien loin, dans les régions où l'harmonie des beaux vers, la musique des mots et d'une belle voix vous emporte et où l'esprit aime tant se sentir vivre!

Botrel a pour lui cette grande force: la sincérité des convictions qui fait les âmes grandes. Il a — le devançant — une renommée de désintéressement, de grandeur d'âme à donner en exemple, entre autres à ce docteur valaisan — peut-être bien séduisant — si dédaigneux.

Botrel pense aux déshérités, aux pauvres, il les aime, il chante leur vie de misère et, ce qui me fait plein d'admiration pour son œuvre, qui double la valeur dont il l'interprète, il les soulage avec „ses chansonnettes“.

— En faites-vous autant, riche docteur valaisan?

Botrel dore les misères avec ses beaux vers, avec son bon cœur, large, ouvert, aux accents magnifiques parce que sincères, et surtout avec sa bousille!

Honneur deux fois au barde breton et à sa digne compagne, et merci à l'impresario qui nous les a fait apprécier.

J. M.

**Commission de gestion.** — La commission de gestion s'est réunie hier matin lundi à l'hôtel du gouvernement, sous la présidence de M. Emile Pignat, de Vouvry; les séances dureront plusieurs jours.

**Au camp d'Agramant.** — La conversation continue, aigre-douce, entre nos deux confrères la *Gazette* et le *Nouveliste*. M. Ch. St-Maurice traite M. Sidler de Vaduis ou de Trissotin de 15<sup>me</sup> ordre.

La *Gazette*, par la plume d'un correspondant militaire, qui signe „O. Martigny“, traite M. Hægler d'ignare, d'étranger ayant passé sa jeunesse à l'école des idées belges et ayant

tement, sans qu'aucun souvenir du passé, sans qu'aucune appréhension de l'avenir la pût troubler... Elle était heureuse comme en se pressant, avec un peu de fièvre dans la voix et dans le regard.

Sa tante la trouvait nerveuse et impressionnable. Et cette indéfinissable grâce d'amoureuse qui avait bouleversé le pauvre Maxime, s'accroissait en elle étrangement.

#### IV

Hubert, que cinq jours de permission donnés en l'honneur de Pâques ramenaient à Paris, trouva sa cousine embellie, transformée, plus jolie, plus souple, plus femme... Son admiration qui s'était manifestée toute sincère et fraternelle par un flot joyeux d'exclamations laudatives, dès le matin de son arrivée, parut redoubler le soir — maintenant plus bruyante et taquine — quand Marie-Blanche, habillée pour le dîner, entra dans le salon où le jeune soldat causait avec Pierre...

Pierre fut pris à témoin :

— Mais regarde-la, je t'en prie! Aurais-tu prévu, toi, qu'en moins d'un an, cette gamine pût devenir une petite beauté!... Moins absorbé par mes devoirs patriotiques, je ne manquerais pas de tomber amoureux d'elle... comme toi, sans doute, hélas!... et comme beaucoup d'autres... comme le baron Lignol d'abord... qui en est toqué... et même idiot, à ce qu'il paraît!

— Le baron Lignol? fit Marie-Blanche sans comprendre...

fait son éducation patriotique dans l'affaire Dreyfus.

Et la galerie rit et attend la suite.

**Sierre.** — *Vol d'une conduite électrique.* — Un vol peu banal a été commis à Sierre. Actuellement, la ville de Sion fournit aux hôtels de Montana et Vermaala la lumière électrique pour l'éclairage de ces divers établissements, dépendances, etc. Antérieurement, la force était fournie par la Société de l'Aluminium, à Chippis. Cette société avait maintenu sa ligne, quoique celle-ci ne fût plus utilisée. Or, vendredi, on s'est aperçu que cette conduite avait disparu entre Villa (Sierre) et Montana. Les poteaux étaient arrachés ou soisés à hauteur d'homme, les isolateurs brisés; les voleurs avaient emporté des fils de cuivre. Les dommages sont évalués à 4000 fr. Personne dans la contrée ne s'est aperçu de rien jusqu'à ce qu'un employé de l'Aluminium eût été questionné sur les motifs de la suppression de la ligne; cet employé de protester que la ligne subsistait encore et n'avait jamais été enlevée. La Société de l'Aluminium fit vérifier la chose et put constater, à sa grande surprise, que les fils avaient été enlevés sur une longueur de quelques kilomètres. Les voleurs devaient savoir que la ligne n'était pas utilisée.

**Attelage dans un précipice.** — Vendredi, dans l'après-midi, un employé de M. Giobolina, entrepreneur de transport à Sierre, conduisait un gros camion de poutres en fer pour l'entreprise du barrage de la Navizance, à Vissoie, lorsque, arrivé à l'endroit dit les „Croisettes“ le mur de soutènement de la route céda tout à coup sur une longueur de 10 m. Aussitôt les 3 superbes chevaux qu'il conduisait furent précipités avec le chargement à une distance d'environ 200 à 300 m. plus bas. Heureusement pour le conducteur, il se trouvait sur le bord de la route qui tient la montagne. Il ne put que courir à Vissoie apporter la fâcheuse nouvelle et aviser par téléphone son patron à Sierre, de ce qui venait d'arriver. Bilan : 3000 fr. de perte, seulement pour les chevaux, char massacré, marchandise éparpillée, etc.

Cette route est, paraît-il, un vrai casse-cou; on ne compte plus les accidents dont elle a été la cause depuis sa création.

**La grève des pompiers à Sion.** — Les pompiers de la ville de Sion avaient été convoqués pour les exercices de dimanche matin 2 mai. Samedi soir, l'assemblée de sapeurs-pompiers prenait la résolution suivante: 1. Maintien des demandes antérieures concernant le service obligatoire, l'augmentation de la solde et la destitution du fourrier.

2. Accorder un délai de 2 mois au conseil communal pour étudier la question de faire droit à leurs revendications.

3. Désigner une délégation de quatre hommes qui présenterait la requête au commandant du corps.

4. Assurer le public qu'en cas d'alarme chaque homme prêterait son concours.

Pendant le délai de deux mois, personne n'assisterait aux exercices.

Donc, dimanche matin, à 6 h., un seul homme se présentait en uniforme. En outre, la délégation désignée la veille remit la requête au commandant, M. Alph. de Kalbermatten, conseiller municipal.

Il sera bien difficile au Conseil municipal de faire droit à toutes les revendications, particulièrement à celle concernant le service obligatoire. Il faudrait pour cela l'intervention de l'autorité cantonale. Le règlement cantonal du 11 septembre 1894 dit à l'art. 5: „Les communes sont tenues d'organiser les différents services de secours contre les incendies. Elles

Assis près de la cheminée, Pierre souriait à ces propos fous, vaguement, sans regarder Mimi, mais soudain sa figure avait changé; d'un mouvement brusque, il se retourna :

— Le baron Lignol? dit-il en même temps que la jeune fille. Qu'est-ce que c'est que cette plaisanterie?

— Ce n'est pas une plaisanterie, reprit Hubert tranquillement. C'est un secret que maman a dit à papa devant moi, cet après-midi... Elle le tient de madame Vauthrin, qui le tient elle-même de madame Elliot-Signol, la sœur du baron... et qui était chargée, je crois, de quelque mission officielle... ou question préalable.

Pierre bondit de nouveau.

— Le baron Lignol veut épouser Mimi!... Le baron Lignol! répéta-t-il encore comme pour se persuader... Mais c'est absurde et monstrueux... et j'espère bien que Tante Jacqueline a répondu...

— Je ne crois pas que, pour le moment, on lui ait demandé de réponse...

— Il y a des réponses qu'on peut donner avant qu'on ne vous les demande...

— Eh! eh! pourquoi donc? Lignol a quarante-cinq ans, mais il jouit d'un petit revenu annuel de six ou sept cent mille balles... sans parler de son écurie de courses, qui a fait de lui une notabilité... disons mondiale.

— Sans parler non plus de sa vie privée... fort édifiante, n'est-ce pas? ni de sa moralité exemplaire? — Hélas! nul n'est parfait! soupira philosophiquement le jeune homme.

— On peut, j'imagine, ne pas prétendre à la per-

recrutent dans ce but les hommes valides de 20 à 50 ans en nombre suffisant pour le fonctionnement régulier des services“. Le règlement cantonal ne dit pas comment les hommes doivent se recruter. Le mode de recrutement est laissé au choix des conseils communaux. Dans les centres relativement peuplés, il serait impossible d'astreindre tous les hommes valides de 20 à 50 ans au service de sapeur-pompier; quant à imposer le paiement d'une taxe d'exemption aux citoyens non recrutés, le conseil communal n'en a pas la compétence.

D'après le règlement communal, les hommes qui n'assistent pas aux exercices sont passibles d'une amende de 1 à 5 fr. Il est douteux que la ville fasse application de cette sanction. Le Conseil s'occupera du reste incessamment de la requête des pompiers; on espère qu'une solution ne tardera pas d'intervenir.

(Liberté.)

**Canal Saillon-Fully.** — Le Conseil d'Etat, prenant en considération la pétition de la population de Saillon, a décidé de s'adresser au Conseil fédéral pour obtenir une subvention en vue de la construction d'un canal Saillon-Fully. Nul doute que cette haute autorité ne prenne en considération la requête de notre Conseil d'Etat et ne donne ainsi satisfaction à la laborieuse population de Saillon.

**Des bords du Léman.** — (Corr.) — Le bruit courait fortement ces jours, à St-Gingolph, que des marchandises étaient arrivées de France pour le Collège. Le conducteur de la marchandise aurait, paraît-il, établi de fausses déclarations pour tromper le fisco et procès-verbal aurait été dressé contre le délinquant. Selon les derniers prospectus parus, cet établissement appartiendrait à un magistrat haut placé du Bas-Valais, et comme il est dirigé par des religieux, nous osons croire que le fait sera démenti. Nous y reviendrons plus tard, cas échéant.

Bedieu.

**Tir de Bex.** — Le 30<sup>me</sup> tir annuel de la société du Stand de Bex a été fixé aux 30, 31 juillet et 1<sup>er</sup> août prochain.

**Collonges.** — *Représentation.* — (Corr.) — Nous trouvant à Collonges dimanche le 2, les sons harmonieux d'une fanfare et un programme gracieusement offert nous apprirent que la Société de musique locale y donnait une représentation.

Un théâtre improvisé, des festons de guirlandes, d'oriflammes aux chatoyantes couleurs nous firent bien augurer de la réussite de cette représentation.

Nos prévisions se réalisèrent. Les jeunes acteurs, dont la plupart montaient pour la première fois sur la scène, s'acquittèrent bien de leurs rôles. „La Chambre n° 8“ avec ses grincheux et burlesques personnages, le drame „La vieille Moustache“, avec la juste punition de la trahison et de l'espionnage, méritent des éloges pour leur excellente interprétation.

Que dire de la charmante saynète „Les pompiers de Normandie“, avec son caractère rustique et son illustre et ravissant Loison, sinon qu'elle excita l'hilarité générale; le chant final des gars de Nigaudon-les-Falaizes, en particulier, fut magistralement exécuté.

Braves acteurs, merci pour l'heureux moment que vous nous avez fait passer. Vous avez prouvé qu'à la campagne on sait utilement employer les longues soirées d'hiver pour procurer aux amis une agréable réjouissance.

La représentation se renouvelant dimanche le 9 et, nous vous disons un chaleureux bravo et au revoir.

Un spectateur content.

fection, sans être un fétard, un incorrigible débât ché... Ah! il veut épouser une jeune fille maintenant, le baron Lignol!... Au nom du ciel, Mimi, où avez-vous pu rencontrer le baron Lignol, vous qui ne fréquentez ni les grands bars, ni les cabarets de nuit?

— A la matinée de madame Elliot-Lignol, tout simplement, fit Mimi, un peu abasourdie des révélations d'Hubert et vaguement amusée de l'indignation de Pierre. Mais c'est à croire que Tante Jacqueline a mal compris, car, enfin... il ne me connaît pas, ce monsieur!...

— Ah! pour ce qu'il doit se préoccuper de vos idées et de votre caractère!...

— Il était là comme oncle d'Yvonne Elliot, pas comme danseur, continua naïvement la jeune fille... Il a bostonné une fois avec moi...

Pierre ricana :

— Ça lui a suffi, soyez en certaine... J'espère qu'il n'a pas été inconvenant...

— Oh! Pierre!... Mais non!... Je me le rappelle un peu confusément... comme un homme élégant... pas jeune, avec des manières douces.

Pierre fit traquer ses doigts.

— Eh bien, je vous félicite de votre conquête, ma petite!

— Tu n'as peut-être pas tort, reprit Hubert blagueur. Je t'accorde que le jeune homme est un peu défratché et que ce n'est pas tout à fait le mari que je souhaiterais à Mimi... et que même...

(A suivre)

**Les élections de Chamoson.** — Les élections communales de décembre ayant été annulées, il y a été procédé avant-hier dimanche. Les conservateurs l'ont emporté de 30 voix, mais comment? Évinçant les termes de recours prévus par la loi, le Conseil d'Etat a publié son arrêté à bref délai, avisant que la liste électorale resterait affichée huit jours seulement. Il a de plus décidé que, cette fois, seuls les citoyens domiciliés auraient le droit de vote, et que le président, illégalement élu en décembre, présiderait le bureau électoral. La liste portait plusieurs citoyens qui ne devaient pas avoir le droit de vote (suivant l'arrêté précité) tandis qu'un plus grand nombre de ceux qui avaient droit de vote réel y étaient éliminés — Recours fut adressé au Conseil d'Etat le 27 avril; les recourants demandaient aussi l'envoi d'un commissaire neutre pour liquider, au moment de la votation, les cas douteux qui pourraient se présenter — C'est M. Charles de Rivaz, ancien président et juge de la ville de Sion, le politicien le plus militant du parti conservateur valaisan, qui a été désigné pour exécuter les œuvres du Gouvernement. Trois jours avant le vote le Commissaire vint à Chamoson pour compiler la liste des citoyens désignés dans le recours, mais les recourants ne furent pas entendus et la liste a été apurée au mieux des intérêts des conservateurs — le jour du vote les recourants n'étaient pas encore avisés officiellement de la décision de l'Etat sur laquelle le commissaire imposa silence. De cette façon dix-neuf citoyens libéraux ont été écartés, quatre conservateurs ont voté sans droit, deux autres enlevés et emportés de force jusqu'au seuil de la salle de vote, sous l'œil de la gendarmerie, qui a été, volontairement ou non, incapable de faire respecter la liberté du citoyen.

La Chambre pupillaire en charge a aussi prononcé, au mépris des formalités de la loi et au dernier moment des interdictions et des levées d'interdiction.

Au surplus, quelques citoyens indécis ont subi l'influence des menaces de vengeance, pression intense, promesses d'argent et autres avantages etc. Voilà d'où provient la différence de 30 voix entre les candidats des deux partis.

Tout dans cette votation revêt le caractère de la plus flagrante violation de la loi. — Aussi cette victoire dérobée, obtenue par des moyens indignes, ne sera que provisoire.

X.

**Bagnes.** — Distinction. — Nous apprenons avec plaisir que MM. William Pasche, fils de Louis, et Marius Pasche, fils de Maurice, de Châble, Bagnes, viennent de subir brillamment les examens de fin de cours, le premier à l'Ecole des Jeunes Commerçants de Lausanne, d'où il sort le tout premier avec 5 prix, dont un, le prix général, et un diplôme; le second, à l'Ecole commerciale Rüedy, à Berne, où il a été diplômé le 15 avril dernier, avec d'excellents résultats.

Ajoutons que M. Marius Pasche a également été diplômé en avril 1908 à l'Ecole des Jeunes Commerçants de Lausanne, et que ces deux jeunes gens ont fait toutes leurs études primaires à l'Ecole libre de Bagnes.

Nos sincères félicitations.

**La gelée.** — Le joli mois de mai a mal débuté; il a coïncidé avec une chute de neige; dans la nuit de samedi à dimanche et dans celle de dimanche à lundi une grande partie de notre vignoble valaisan a gelé; il fait une triste figure.

Au dire des connaisseurs, il n'y a que ce qu'on appelle le côteau, c'est-à-dire les vignes placées à mi-hauteur, qui soient indemnes; le reste, les plats et les hauts fonds, est devenu la proie du gel. Les arbres fruitiers et les jardins potagers n'ont pas dû être moins maltraités.

Les nouvelles du vignoble vaudois sont moins alarmistes que les nôtres.

La Côte et Lavaux n'ont pas souffert, excepté les hauts; pas de mal à Villeneuve, Aigle, Bex, Montreux, Chexbres, Rivaz.

### Chronique locale

#### La grève des pompiers de Martigny-Ville

Après Sion, Martigny-Ville. Dimanche matin, 2 mai, les pompiers étaient convoqués par la Commission du feu pour inaugurer les exercices annuels de printemps. A l'appel fait à 7 heures, 20 pompiers seulement, sur un effectif de 90, répondirent.

Puis un sous-officier, M. Et. G., porte-parole de ses collègues et de la troupe, exposa que, puisque le vœu, formulé depuis de nombreuses années, que le service fût déclaré obligatoire et qu'une imposition frappât les dispensés, restait lettre morte, malgré les réclamations nombreuses et réitérées, la troupe se déclarait en état de grève, tant qu'il ne sera pas fait droit à cette juste revendication, à savoir l'élaboration d'une loi cantonale sur le service du feu. Le chef de la Cie prit acte de cette résolution, tout en recommandant aux sapeurs de continuer leur dévouement en cas de sinistre, ce qui fut promis d'enthousiasme.

La Commission du feu fit immédiatement rapport au Conseil municipal, lequel aura à aviser.

### Conférence de libre-pensée

La conférence donnée dimanche à l'Hôtel-de-Ville sous les auspices de la Section valaisanne de libre-pensée, a pleinement réussi. Un nombre respectable de citoyens avaient répondu à l'appel qui leur avait été adressé, malgré le mauvais temps qui invitait à rester chez soi.

Le conférencier, M. Duvaud, a développé avec clarté, précision et surtout avec une éloquence que beaucoup ne lui supposaient pas, le sujet annoncé.

Chacun en aura tiré des conclusions qu'il a voulu, mais, en tout cas, tous ont emporté de cette conférence un impressionnant souvenir.

### Découverte d'un cadavre

Une femme de Martigny-Ville, nommée Rosine Balley, célibataire, âgée de 71 ans, avait disparu de son domicile depuis le lundi 26 avril, à midi, et, en dépit de toutes les recherches, on ne savait ce qu'elle était devenue. Or, son cadavre a été repêché du Rhône vendredi dernier, vers 5 heures, près des Bains de Lavey, sous Eslex. Son frère, âgé de 81 ans, qui vivait avec elle, n'a pas eu de peine à la reconnaître.

On ignore les motifs qui ont poussé cette malheureuse à se donner la mort.

### Vélo-Club

Dimanche 9 mai, le Vélo-Club de Martigny organisera une course pédestre: tour de Martigny, libre à tous les amateurs. Le Vélo-Club formera, par la suite, une section pédestre.

Les inscriptions sont reçues chez le président du Club, M. Ch. Balma.

### Confédération Suisse

#### Le premier mai

Un peu partout, dans le calme et la paix, on a fêté le premier mai. On signale fort peu d'incidents et pas de troubles.

En France, où l'on semblait éprouver quelques craintes et où des mesures avaient été prises pour parer aux désordres, le chômage a été très inégal. Pas de manifestations particulièrement bruyantes. Les employés des P. T. T. ont généralement fait leur service. Il y a eu cependant quelques suspensions prononcées au Central télégraphique pour cause d'insubordination.

En Suisse, calme complet; on a chômé l'après-midi de samedi. Des cortèges ont eu lieu, suivis d'assemblées populaires dans lesquelles les chefs socialistes ont harangué des auditoires plus ou moins compacts.

De Zurich, de Berne, de St-Gall, de Bâle, de Genève, de Lausanne, de Lugano, etc., on ne signale aucun incident. La participation, disent les dépêches, est presque partout sensiblement moins forte que les années précédentes.

**Pour l'artillerie.** — La perspective d'une dépense de seize millions pour la réforme de l'armement de l'infanterie a causé quelque émoi. Un initié ajoute encore à cette émotion en dévoilant, dans les *Basler Nachrichten*, tout un programme de réarmement concernant l'artillerie.

Nous aurions besoin, selon cet initié, d'obusiers pour l'artillerie de campagne: notre pays si accidenté nous en a fait une nécessité. En second lieu, notre artillerie à pied doit être pourvue de nouvelles bouches à feu, obusiers et canons à longue portée (six à huit batteries de quatre canons chacune). Troisièmement, l'effectif des batteries de montagne serait de beaucoup insuffisant pour un pays montagneux comme le nôtre. Ce ne serait pas trop demander que de doubler cet effectif.

*Summa summarum*, nous aurions besoin, si nous écoutons le praticien des *Basler Nachrichten*, de 40 obusiers pour l'artillerie de campagne, de 24 canons de montagne, de 24 à 32 obusiers et de 24 à 32 canons pour l'artillerie à pied. Total 120 à 136 nouvelles bouches à feu.

**Dans les casernes.** — Ensuite des cas assez fréquents de méningite cérébro-spinale constatés l'année dernière dans les différentes casernes, une Commission spéciale avait été chargée par le département militaire fédéral de faire une inspection générale pour se rendre compte des conditions hygiéniques de nos casernes.

Le rapport de cette Commission d'enquête n'a pas encore paru, mais il est d'ores et déjà acquis que de notables modifications seront effectuées dans la plupart de nos places d'armes. Ces modifications et l'époque tardive à laquelle sont appelées les écoles de recrues d'infanterie, auront sans doute pour premier résultat de diminuer la mortalité et la morbidité des soldats, des recrues principalement.

**L'armement de l'infanterie.** — Un collaborateur militaire de la *Zürcher Post* se demande si l'on ne commet pas une bêtise en adoptant le nouveau modèle de cartouche. Il dit que, dans les milieux compétents, une minorité est d'avis que c'est le calibre du fusil qu'il faudrait modifier. Les expériences faites dans la guerre russo-japonaise, entre autres, auraient démontré que l'agrandissement

du calibre s'impose; l'efficacité du tir a beaucoup diminué depuis l'adoption du petit calibre actuellement en vogue.

**Enfants faibles d'esprit.** — Le bureau fédéral de statistique a publié récemment les résultats de l'enquête médicale faite en 1907 parmi les enfants astreints à la fréquentation des écoles. Vingt-et-un cantons et demi-cantons ont envoyé les résultats de cette enquête; il manque encore ceux de Bâle-Ville, Tessin, Valais et Genève, mais les chiffres que nous avançons peuvent déjà donner une idée approximative de l'état des facultés mentales de l'enfance suisse. Sur 65,200 enfants examinés, 7,700, soit une proportion de presque 12 pour cent ont été déclarés intellectuellement anormaux. Sur ce nombre, 41 sont complètement idiots, 144 faibles d'esprit à un haut degré, 535 à un moindre degré, 2,800 ont la vue défectueuse, 2,400 d'autres déficiences. On a, jusqu'à la fin de cette année 1907, soigné, dans les 25 asiles destinés aux enfants faibles d'esprit, plus de 1,100 petits êtres malades. Ces établissements contenant au total 1,212 lits, cela signifie qu'ils étaient à peu près complètement occupés.

### Nouvelles des Cantons

#### Vaud

##### Les requins du Léman

Tous ces jours, les pêcheurs de Morges capturent d'énormes brochets dans le port; quelques-uns, par leur grandeur et leur poids, ressemblent à de véritables requins. On en a vu, dimanche, deux dont la taille atteignait celle d'un petit homme.

On croit savoir qu'ils ont été expédiés à Genève.

#### Grisons

##### Une œuvre d'art merveilleuse

Le plus grandiose viaduc qui aura été construit, non seulement en Suisse, mais partout ailleurs, sans doute, est celui qui va être inauguré sur la ligne de Davos à Filisur, le viaduc de Wiesen.

Dans le temps, le pont du Diable, dans le canton d'Uri, œuvre audacieuse surgissant dans une contrée sauvage, excita une vive admiration. Ce furent ensuite les ponts du Gothard qui, avec les nombreux tunnels à hélice, excitèrent derechef l'admiration des voyageurs. Tous ces ouvrages seront surpassés par la nouvelle ligne de l'Albula qui cherche déjà sa pareille par la route du même nom, sa situation unique, son panorama et ses nombreuses œuvres d'art d'une hardiesse surprenante. Tel est, par exemple, ce pont de Solis, sur lequel la diligence postale s'arrête pour faire admirer le paysage aux voyageurs. Ce pont, long de 26 mètres, franchit un précipice de 77 mètres. Un peu au-dessus, se trouve le second pont de Solis, qui sert de passage à la voie ferrée. Il a 40 mètres de longueur et plane à 85 mètres au-dessus de l'abîme.

Le train ne s'y arrête pas... et c'est heureux, car il est probable que si c'était le cas, un hôtel surgirait de terre en cet endroit encore vierge; mais le record sera détenu par le viaduc de Wiesen, haut de 90 mètres; il comprend une arche centrale de 55 mètres et six arceaux de 20 mètres, comportant au total une longueur de 175 mètres.

C'est sans contredit l'un des plus beaux ponts qui existent. Il est entièrement construit en pierre.

#### Tessin

##### Massacres d'oiseaux

Les infractions à la loi sur la protection des oiseaux sont nombreuses encore au Tessin, bien qu'il y ait diminution. En effet, 4711 engins interdits (lacets, collets, etc.) pour la chasse aux oiseaux ont été confisqués en 1908 par les garde-frontières fédéraux et les gendarmes cantonaux. Cette confiscation avait porté, en 1905, sur 20,001 engins prohibés, en 1906, sur 12,005; en 1907, sur 9056.

#### Zurich

##### Victime des romans d'aventures

A Ober-Winterthur, un écolier de 14 ans s'est pendu! On attribue cet acte de folie à un déséquilibre mental produit par la lecture de "Nick Carter", "Sherlock Holmes" et autres ouvrages semblables.

### Nouvelles étrangères

#### Hollande

##### Naissance d'une princesse

La jeune reine Wilhelmine, après une longue et impatiente attente, a mis au monde vendredi matin, une fillette. Aussi, dit-on, le peuple hollandais est dans la jubilation; car la naissance de cette enfant assure à la maison d'Orange sa continuité sur le trône des Pays-Bas; sinon la famille royale se serait éteinte avec la reine Wilhelmine, si la fatalité s'était obstinée à lui refuser un héritier ou une héritière.

Sans doute la nation aurait préféré un petit prince; mais les deux derniers règnes féminins ont été si heureux pour la Hollande que la nation envisage sans anxiété la perspective d'un troisième règne féminin.

Voilà pourquoi la joie est immense dans le pays des tulipes.

#### Turquie

##### Le nouveau sultan

Vendredi, pour la première fois, Mohamed V a assisté, comme sultan, à la cérémonie du Selamlık qui s'est célébrée dans la mosquée de Ste-Sophie où elle n'avait pas eu lieu depuis 25 ans. A l'aller et au retour, le souverain a été acclamé par une foule nombreuse.

La tranquillité la plus complète règne à Constantinople et dans les environs.

Il n'en est pas de même en province où des rencontres sanglantes ont eu lieu sur divers points entre la troupe et les tribus.

On signale de grands incendies à Kassab et à Adana. Dans ces deux villes, il y a eu de nouveaux massacres d'Arméniens. On ajoute que 5000 Arméniens sont morts de faim.

Des dépêches consulaires disent que la situation est menaçante dans les vilayets de Bagdad et de Bassorah. On a dû mobiliser un bataillon de rédifs.

## Rougeurs Eruptions

Ce sont ceux qui n'ont pas fait la cure de printemps que nous voyons avec des visages rouges, qui ont de l'eczéma aux mains ou sur la figure, des boutons, des furoncles. Les pilules Pink vous donneront les meilleurs résultats pour votre cure de printemps. Elles régénèrent, purifient et enrichissent le sang, elles tonifient le système nerveux et débarrassent le corps de toutes ses impuretés.

## Pilules Pink

### Qui dira jamais

toutes les guérisons procurées aux rhumatisants, par l'Emplâtre *Rocco*?  
A fr. 1.25 aux pharmacies Zum Offen, Monthey, Carraux, à Monthey; Rey, à St-Maurice; Lovey, Joris, à Martigny et dans toutes les pharmacies à Brigue, Sierre et Sion.

### POUR FÊTES

VENTE ET LOCATION DE

## DRAPEAUX

Guirlandes - Ecussons

Lanternes vénitienes

FEUX D'ARTIFICE

A. Santhier-Cropt, Martigny

### Jeune fille

de 15 à 20 ans, est demandée pour tout faire. S'adresser au BUFFET, St-Maurice.

### On demande jeune homme

comme domestique, de 20 à 22 ans, sachant traire et faucher. Bon gage. S'adresser à M. PFEIFFER ROSERAIE, Gilon.

## Attention!

Hôteliers, Commerçants  
Entrepreneurs, Artisans

Commandez vos

Etiquettes volantes

Têtes de lettres

Enveloppes

Factures

Etc.

à l'Imprimerie Commerciale Martigny

Avenue de la Gare

Timbres caoutchouc en tous genres

Aucun changement d'adresse ne sera pris en considération s'il n'est pas accompagné de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres poste.

Toute demande de renseignements concernant les annonces doit être accompagnée d'un timbre de 20 ct. pour la réponse.

# AVIS

Le soussigné, adjudicataire du banquet de la fête Cantonale des musiques, qui aura lieu à Monthey, le 16 mai prochain demande le personnel suivant :

- 20 femmes de cuisine
  - 85 sommelières
  - 20 garçons pour le service de bière et du vin
- Pour les conditions, s'adresser à ALFRED RICHARD, Restaurant du Soleil, MONTHEY, Jusqu'au 6 mai prochain

## Marbrerie - Sculpture

**P. DÉVAUD, Martigny** Quartier de Plaisance

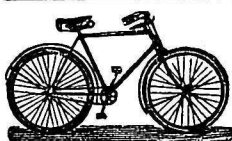
Monuments funéraires en tous genres  
Entourages de tombes en fer forgé - Marbres pour Meubles.  
Réparations. -o- Monuments depuis 35 fr.

## Banque de Sierre, Sierre

Capital social : Fr. 500,000  
Nous accordons :  
**Crédits en Comptes-courants.**  
**Prêts sur Hypothèques.**  
Nous acceptons des dépôts :  
En comptes-courants à 3 %.  
Sur Carnet d'Épargne à 4 %.  
Contre obligation à 4 1/4 %.

## !! MEUBLES !!

= FABRIQUE DE MEUBLES, WIDMANN, SION =  
INSTALLATION COMPLÈTE de salons, salles à manger et chambres à coucher. - Glaces. - Chaises de Vienne  
Meubles rembourés. - Crin animal. - Coutil pour matelas.  
Vente en gros et au détail  
- CATALOGUE ILLUSTRÉ envoyé gratuitement sur demande -



## Cyclistes

Avant de faire vos achats demandez les catalogues des machines anglaises et suisses

F. HIPPE & Cie L. T. D. P. B. C.  
CONDOR à Courfaivre (J.-B)

Production annuelle : 75,000 machines  
Prix et conditions très avantageux

Aigle Paul ROY, Horlogerie Monthey

## J. Girod, Monthey

Articles pour première communion :  
**COMPLETS pour GARÇONS**  
Chemises, cravates, chapeaux, brassards  
Mousseline pour voiles, écharpes, couronnes,  
livres de prières, cierges, etc.

Beau choix de vêtements pour hommes

Draps et fournitures pour complets  
Chapeaux de paille et de feutre, etc.

Articles pour Couturières

Articles pour dames : Bas, chemises, corsets, camisoles,  
blouses, jupes, gants, parapluies, ombrelles, etc. H32653L

**COGNAC OLD**  
MEYER FILS  
Superfin, première Qualité

Dépôt :  
**ERNEST BOSCO**  
Vins et Liqueurs  
- MONTHEY -

## Le 1er mai 1909

paraîtra en édition considérablement agrandie

le Catalogue de  
Chaussures de la



Maison V. Dupuis, Martigny

Prix de quelques genres

Articles ferrés		Articles sans clous	
Hommes Napol.	40/47 7.80	Hommes Bott. faux bts	40/47 8.90
Garçons	35/39 6.90	Femmes	35/42 7.00
Femmes Soulier	35/42 6.40	Garçons	35/39 7.90
Fillettes	30/35 5.30	Fillettes	30/35 5.70
"	20/29 4.30	"	20/29 4.70

Envois postaux en remboursement

Comme

## Dépuratif

Exigez la véritable

Salsepareille Model

Le meilleur remède, contre Boutons, Dartres, Epaissement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Sorofules, Démangeaisons, Goutte, Rhumatismes, Maux d'estomac, Hémorrhoides, Affections nerveuses, etc. - La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. - 1 flacon fr. 3.50, 1/2 bout. fr. 5.-, 1 bout. (une cure complète) fr. 8.-

Dépôt général et d'expédition :

Pharmacie Centrale, rue du Mont-Blanc 9, Genève  
Dépôts à Martigny : Lovey et Morand, pharm.; à Monthey : Carraux et Zum Offen, pharm.; à Sion : Pitteloud et Zimmermann, pharm.; à Sierre : Burgener; à Bex : Borel et Rosselet.

On demande  
**une bonne**  
pour de suite.  
S'adresser au „Confédéré“.

On demande une  
**gentille jeune fille**  
pour aider à la cuisine. Occasion d'apprendre à faire la cuisine.

Adresser les offres sous initiales S. H. Poste restante, St-Gingolph.

Pour irrigation ou  
épuiement d'eau,  
A vendre d'occasion une pompe aspirante et refoulante à benzine de 2 H.P. montée sur chariot. - S'adresser pour la voir à M. BLARDONNE, entrepreneur en serrurerie, à SION. Pour renseignements à M. E. GUINAND, Lausanne. 320

On cherche un  
**appartement**

de 2 à 2 chambres, cuisine, cave et petit jardin, si possible à Martigny-Bourg. Ecrire en allemand à M. Hürlimann, Stalden-Viège.

A louer  
pour le 1er mai  
**un appartement**

S'adresser au Café de la Place Martigny-Ville.

## Saucisses !

de très bonne qualité, fraîches et fumées :  
Saucisses, la paire fr. 0.20  
Gendarmes (Lendjäger) " " 0.20  
Saucisses à cuire " " 0.30  
Lard maigre fumé 1/2 kg. " 1.-  
Salam prima " " 1.25  
Envoi franco à partir de 25 paires. (Hc. 2903 Q.)  
W. Weiland, Bâle

RÈGLES méthode infailible pour tous retards, 11 francs. Pharmacie de la Loire, Nantes (France). H. 602 V.

Pour éditions de cartes postales illustrées, panoramas, prospectus d'hôtels ou commerciaux, adressez-vous au

## Photo - Hall Montana sur Sierre

Travail artistique irréprochable. - Pas de frais de déplacement. Echantillons et références à disposition

## Cacao

Marque „Mercure“  
qualités très avantageuses en boîtes de fr. 0.85 à fr. 3, en paquets de fr. 0.55 à fr. 2.50, en vrac de fr. 1.40 à fr. 2.80 le demi-kilo. Cacao hollandais, cacao d'avoine. Prix-courants gratuits. 5% en timbres-escompte. Expédition au dehors.

Maison „Mercure“  
Chocolats Suisses  
& Dentées Coloniales

## Société suisse d'assurance contre la grêle

Réserves disponibles Fr. 2,811,507 75  
Indemnités payées en 1908 " 903,925 20  
Indemnités payées depuis la fondation de la Société " 10,441,787 20  
Les assurés de l'année dernière qui n'ont pas dénoncé leur contrat de sociétaire, aux termes de l'art. 8 des statuts, sont invités à renouveler leurs assurances dans le délai prescrit par l'art. 27 des conditions.  
L'agent soussigné se recommande pour fournir tous renseignements ultérieurs et recevoir des propositions d'assurance.  
**Vionnaz : BRESSOUD Louis, président**



La GRANDE  
LOTÉRIE NATIONALE des  
**ARTISTES LYRIQUES**  
met en vente ses  
**DERNIERS BILLETS**  
Tirage irrévocable :  
**15 JUIN 1909**  
Sans aucun retard possible.  
Le montant des Lots déposés au Comptoir d'Escompte atteint **621.100<sup>2</sup>** dont Gros Lots :  
**250.000<sup>1</sup> - 100.000<sup>1</sup> - 50.000<sup>1</sup>**  
En vente chez tous les Buralistes, Papeteries, etc. Envoi franco à domicile cont. mand. ou bon de poste et timb. p. port.  
Ecrire : ADRIEN LAFONT,  
LOTÉRIE des ARTISTES,  
110, Boulevard Sébastopol, PARIS

Bon marché  
20 grands morceaux de Savon blanc de Marseille fr. 4.90  
20 " " " Savon noir " 4.90  
20 " " " Savon marbré " 4.90  
20 " " " Savon noir de Marseille, 1<sup>re</sup> qual. " 6.50  
20 " " " Savon économique Sutter " 6.70  
10 kg. lessive, 1<sup>re</sup> qualité " 3.30  
10 " lessive à base d'ammoniaque avec prime " 4.50  
5 " graisse de char 1<sup>re</sup> qualité " 1.85  
5 " graisse de cuir, jaune ou noire " 3.30  
Allumettes Couronne, 200 grandes boîtes " 6.50  
Allumettes suédoises, 1000 boîtes " 11.50  
Demandez le cadeau  
J. WINIGER, Import., BOSWIL

On demande  
pour de suite une gentille  
**forte fille**

pour aider au ménage.  
S'adresser à Mme DUFOUR,  
rue Industrielle 16, Montreux.  
(H2957M)

## Avis

On offre à vendre  
**dix toises de foin**  
Le même offre à vendre les  
**meubles d'une carrière de dalles.**  
S'adresser à Jos. CHAPPOT,  
Charrat.

Fabrique de  
**Vermouth et Spiritueux**

F. Florinetti & Corbaz, à Genève  
Représentant pour le Valais  
**H. DEFAGO, à Monthey**

## Santal Charmot

20 années de succès  
Souverain dans les maladies des

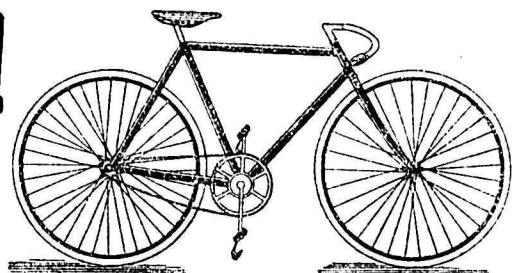
## Voies urinaires

Dans toutes les pharmacies.  
Dépôt général : Pharmacie de la Cité, Genève.

## INDIGESTIONS

étourdissements, maux de cœur, maux de ventre sont rapidement dissipés par  
**l'Alcool de Menthe et Camomilles GOLLIEZ**  
(Marque : 2 palmiers)  
Remède de famille de première utilité.  
En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 1 et 2 fr. et à la Pharmacie GOLLIEZ, Morat

# Cyclistes !!



M. François GARBACCIO,  
constructeur de cycles, motocycles, automobiles, Sierre  
vient d'ouvrir une succursale à

**MARTIGNY, Avenue de la Gare - A côté du Café du Commerce**

Il se recommande à tous les Cyclistes de Martigny et environs pour réparations promptes et soignées, ainsi que pour toutes les fournitures.

Spécialité de bicyclettes anglaises renforcées type „Tour de France“  
de course, demi-course et routières, à roue libre, changements de vitesse, etc.

Huile - Benzine - Carburant

Pneu Hutchinson pour cycles, motocycles, automobiles  
le meilleur et offrant les plus sérieuses garanties

Concessionnaire exclusif pour le Valais - On cherche des agents

GRANDES TEINTURERIES  
de Morat et Lyonnaise  
de Lausanne S. A.

Lavage chimique des vêtements de dames et d'hommes  
Teintures en toutes nuances des vêtements sans rien découper  
NETTOYAGE des GANTS, BOAS, FOURRURES, etc.  
Dépôts à Martigny, Mme Sauthier-Croft, négt.; Mme Moret-Gay, négt. (Bourg); Saxon Mme Marie Bessard, tricoteuse; St-Maurice, Mmes Rappaz, modes; Champéry: Mme Reive C. Genton; Monthey: Mme Vve Lometti-Roten



Vente en gros : MANUEL Fier s, Lausanne, agents généraux de la maison Carl Schuler & Cie, Kreuzlingen (Schweiz). En détail : à Sion, chez Johann Jost; Brigue, chez Ant. Dönni-Zurverra, Brechbühl et Mettenberger, Consum-Genossenschaft, Joseph Gensch, Pharmacie & Droguerie; à Gampel, chez Ferd. Welschen; à Viège, chez P. J. Anthammatten.

**60 MILLIONS**  
20,000 lots

AVIS AU PUBLIC  
Contre remise ou envoi de cette annonce découpée, la

**Pochette-Fortune**

sera vendue 3 fr. au lieu de 5 fr.

Garanties de l'Etat Français et du Crédit Foncier de France  
**TIRAGE 15 MAI 1909**

Adresser cet avis avec mandat de 3 fr. à la Banque Française, 10, rue Colbert, Marseille, pour recevoir free la Pochette-Fortune.  
Le résultat du tirage sera envoyé gratuitement

On demande à louer  
pour garder à la plaine une  
ou deux

**vaches  
bonnes laitières**  
dès maintenant jusqu'à l'autonne. Bons soins sont assurés.  
S'adresser à F. PICHARD-WIELAND à BEX.

**Pianos & Harmoniums**  
Bon marché  
Garantis plusieurs années.  
Livrés franco.

Se recommandent  
**HUG & Cie, BALE**  
Catalogues illustrés gratuits.

Loterie du théâtre  
de la ville de Zoug  
Derniers billets de  
l'émission spéciale  
Un billet sur trois est bon

Principaux gagnants: Fr. 40,000  
Fr. 20,000. Fr. 10,000, etc.  
Bureau du Théâtre de la ville de Zoug. H1676L

**VARICES**  
ULCÈRES-PHLEBITES  
Plaies, jambes ouvertes  
Guérison assurée  
par le  
Thé antivariqueux 1 fr. la boîte  
avec la  
Pommade antivariqueuse 1 fr. 50 le pot

Vente exclusive :  
**E. KORNHABER**  
droguiste diplômé  
12, rue de la Tour-Maitresse  
GENÈVE

Guérison par la simple  
méthode de KESSLER, des  
**Rhumatismes**

(aussi anciens) maux d'estomac (persistants), gôtres, gonflements du cou, abcès dangereux, blessures, etc., au moyen des remèdes simples et inoffensifs de  
**Fr. Kessler-Fehr**  
**succ. Albin-Müller**  
Eschenz (Thurgovie)  
Un petit opuscule d'at-testations sur les bons résultats obtenus est expédié gratis étranger sur demande.  
Guérison dans la plupart des cas

On demande pour Montreux  
**une bonne**

à tout faire, gage 25 à 30 fr. par mois, selon capacité.  
Adresser les offres à Mme PAYOT, ingénieur, rue du Pont, 30, Montreux.

**QUE CELUI**  
qui veut se débarrasser ou débarrasser ses enfants de  
**TOUX**

enrouements, catarrhe, mucosités, pharyngite, toux, crampes et coqueluche, achète les

**Caramels pectoraux KAISER**  
extrait de malt avec sucre, en pastilles, éprouvés et recommandés par les médecins.

5500 certificats légalisés  
Paq. à 30 et 50 ct., boîtes à 80 ct. chez

Ch. Joris, pharmacie, à Martigny-Bourg; Moe Lovey, pharmacie, Martigny-Ville, sur la Place; L. Rey, pharmacie, St-Maurice; Zen Ruffinon, pharmacie, Loèche-Ville; M. de Quay, pharmacie, Sion; H. Allet, pharmacie, Sion; M. Carraux, pharmacie, Monthey; G. Faust, pharmacie, à Sion; Zimmermann, pharmacie, Sion; Pitteloud, pharmacie, Sion.

Pharmacie Lobeck, Hirsau

En vente: Pharm. du Jura, Bienne

LA CATALYSINE guérit rapidement  
**Furoncles, Diphtérie, GRIPPE, Ric, Pneumonie, Maladies infectieuses, toutes fièvres en général.** - Le flacon fr. 3.50, dans toutes les pharmacies. A Lausanne : Pharmacie Béguin, et pour le gros: Laboratoire Béguin.

## LOTÉRIE

en faveur de  
**L'Infirmier de Martigny**  
Gros lot : 1000 fr.  
Prix du billet : 1 fr.

En vente dans toutes les communes du district. Envoi contre remboursement par la Commission de la Loterie, Martigny-V. Tirage en novembre 1909

LA CATALYSINE guérit rapidement  
**Furoncles, Diphtérie, GRIPPE, Ric, Pneumonie, Maladies infectieuses, toutes fièvres en général.** - Le flacon fr. 3.50, dans toutes les pharmacies. A Lausanne : Pharmacie Béguin, et pour le gros: Laboratoire Béguin.

Chaussures  
Wih. Gräb  
Zurich  
4 Trittligasse 4

Marchandise  
garantie et solide  
Catalogue illustré  
(contenant 400 articles)  
gratis et franco  
entre autre,  
articles recommandés :

Souliers forts p. ouvriers 7.80  
Botines à lacet, pour 5.-  
Botines élég. avec lacets,  
à lacet, pour hommes 9.40  
Pantoufles pour dames 2.-  
Botines à lacet, très fortes, pour dames 6.40  
Botines élégantes, avec lacets, à lacet, p. dames 7.20  
Souliers pour fillettes et garçons No. 26 à 29 4.20  
" 30 à 35 5.20

Envoi contre remboursement  
**Echange franco**  
Maison de toute confiance,  
fondée en 1880.

Guérison dans la plupart des cas

En vente: Pharm. du Jura, Bienne